

Décamp®

# MURAILLE®

## Cochenille



Décamp®

Décamp®

Décamp®

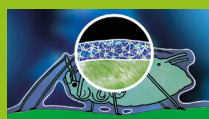
### MURAILLE®

# MURAILLE®

### MURAILLE®

Siltac® est une préparation destinée à lutter contre certains nuisibles des cultures et notamment les cochenilles farineuses. Le produit ne contient aucun pesticide chimique conventionnel. Il ne contient que des composés polymères à longue chaîne, principalement des polymères siliconés. Les parasites sont contrôlés physiquement par la structure tridimensionnelle créée à partir de ces polymères.

Le Siltac® n'a donc aucun effet biochimique. Après application, les nuisibles sont entièrement recouverts par le produit qui forme une pellicule sur leur corps. Ils vont être fortement gênés dans leurs mouvements jusqu'à leur immobilisation qui entraîne leur mort.



**Ravageurs cibles :**  
La cochenille.

**Présentation :**  
Flacon compte-goutte de 10 ml.  
Produit à diluer et à pulvériser.

**Dilutions:**  
**Arbres fruitiers :**  
30 gouttes ou environ 1 ml à diluer dans 1 litre d'eau  
**Légumes :**  
15 gouttes ou environ 0,5ml à diluer dans 1 litre d'eau

**Plantes ornementales :**  
15 gouttes ou environ 0,5ml à diluer dans 1 litre d'eau

**Application :**

- Pulvériser finement sur les zones infestées, en évitant les zones saines.
- Renouveler l'application en cas de récurrence en respectant un délai de 7 à 10 jours.

- Précautions :**
- Ne pas dépasser les doses recommandées en raison du risque de phytotoxicité.
  - Faire un test préliminaire sur une petite surface. Si aucun symptôme de phytotoxicité n'apparaît dans les 3 jours, le produit peut être appliqué à toute la culture.
  - Ne pas appliquer sur de très jeunes plantes (par exemple des semis) ou sur des plantes à feuilles très délicates.
  - Ne pas utiliser pendant la période de floraison car il peut causer des dommages aux pétales, ni sur les fruits.
  - Ne pas utiliser sur tomate en raison du risque de dommages aux feuilles.

## 10 ml

### Action curative



215, Av. de la Roche Parnale  
ZI Motte Longue  
74130 BONNEVILLE  
Tél. : 04 50 25 79 80



Flacon  
**10 ml**

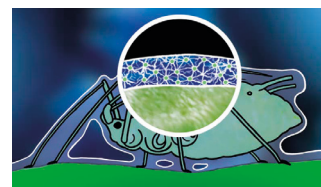


N° lot et date de péremption :

Siltac  
LOT +  
Exp du 971700



## Cochenille



**Traitement Siltac®**  
**Agit physiquement**  
**sur le ravageur.**  
Pulvérisation d'un voile très adhérent qui recouvre l'insecte. Il ne peut plus bouger et meurt.

**PLANTES D'INTÉRIEUR & D'EXTÉRIEUR**

**SANS PESTICIDE**

Permet de fabriquer  
7 litres de solution active



### FICHE SÉCURITÉ

Contient : Polyalkylèneoxide  
Modified Heptamethyltrisiloxane  
(n° CAS : 67674-67-3)



#### ATTENTION

Provoque une sévère irritation des yeux

Nocif par inhalation

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs, les aérosols.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Éliminer le contenu, le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Formule déposée au centre Anti-Poison de Nancy. Tél : 03 83 32 36 36  
UFI n° F0JA-4VTT-X20H-CPN7

